



La Lettre d'AUDe

Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Montbéliard

Fevrier 1993 n°1

Dates repères du trimestre écoulé

La 4^{ème} semaine de l'architecture

s'est tenue en octobre ; elle s'est traduite dans le Pays de Montbéliard par :

- 3 expositions :

«Architecture Contemporaine du Pays de Montbéliard» à Montbéliard.

«Diplômes de jeunes architectes» à Sochaux.

«Architecture et Bandes d'Escaliers» à Audincourt.

Une conférence-débat sur "l'Architecture Contemporaine", animée par Marc Dauber, Architecte, professeur à l'Ecole d'Architecture de Strasbourg.

Rencontres de l'Agence

En octobre :

Accueil des étudiants Oranais, pour une présentation générale du Pays de Montbéliard.

Accueil de techniciens de Saint-Denis de la Réunion.

Réunion d'information sur les activités et les projets de l'Agence.

En novembre :

Présentation de l'Agence à un Maire Espagnol.

Accueil de 15 étudiants de l'Ecole d'Architecture de Strasbourg, dans le cadre du C.E.A.A. de maîtrise d'oeuvre urbaine.

Participation de l'Agence à des colloques et séminaires

En septembre :

Séminaire sur le rôle du logement dans la construction de l'Europe sociale, organisé par HIC Section Europe à BRUXELLES.

Pour une vision prospective de l'aménagement et du développement du Pays de Montbéliard

Renouveler la réflexion au service de l'aménagement du Territoire

Le Pays de Montbéliard est un ensemble de villes et de villages dont la communauté de destin est évidente depuis fort longtemps.

Bien avant que n'existe le DUPM, la Principauté de Montbéliard dont la superficie dépasse celle du District a unifié ce territoire de plus de 200 km².

L'occupation de l'espace a dû s'adapter successivement aux différentes phases de l'évolution économique.

Après les années noires de la décroissance, de la première moitié de la décennie 80, et celles ensuite des mutations industrielles dans l'automobile, le Pays de Montbéliard tente de trouver de nouveaux repères dans un environnement économique nouveau et dans un contexte socioculturel lui-même en forte évolution.

L'aménagement du territoire dont les concepts ont fortement évolué n'a pas fait l'objet d'une réflexion prospective depuis le début des années 70. L'unique document intercommunal d'aménagement du Pays de Montbéliard est le SSAU⁽¹⁾ de 1975 issu du SDAU⁽²⁾ de l'Aire Urbaine. Celui-ci n'a jamais été mené à son terme et n'a pas été approuvé. Toutefois il a inspiré tous les POS et certains projets imaginés il y a près de 20 ans sont aujourd'hui d'une étonnante pertinence ; d'autres sont devenus totalement obsolètes.

Il est aujourd'hui nécessaire de mener une réflexion prospective sur l'aménagement, celle-ci doit se nourrir des préoccupations actuelles, et des conceptions contemporaines de l'aménagement du territoire, tout en raisonnant dans une perspective à plus long terme en dehors du jeu des décisions quotidiennes.

(1) Schéma de secteur d'Aménagement et d'Urbanisme

(2) Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

Colloque International «Projet Urbain 92» à Strasbourg.

En octobre :

Colloque National «Territoires ruraux - Quels lieux de citoyenneté ?» à Vesoul.

Assises du Territoires, organisées par le Comité de Liaison des Comités de Bassin d'Emploi à Paris.

dossiers en cours

Groupe de travail Emploi Féminin ; programme 1993

C'est l'Agence qui assure le suivi de cette opération pour le compte du D.U.P.M.

Pour mémoire : le groupe s'est mis en place en 1990, à la suite des résultats de l'étude de A.LARCENEUX affirmant l'importance pour le Pays de Montbéliard du rééquilibrage de l'emploi en faveur des femmes. Constitué conjointement par le D.U.P.M. et l'Education Nationale, il est maintenant animé par M. l'Inspecteur d'Académie et riche de nombreux partenaires.

En 1993, le groupe poursuivra les actions entreprises en direction des élèves des collèges, de leurs enseignants et de leurs parents, pour diversifier l'orientation des jeunes filles vers des formations techniques et industrielles. Des rencontres entre jeunes filles de 4[°] et 3[°] et jeunes femmes travaillant dans le secteur industriel seront organisées au cours du 1^{er} trimestre.

Parallèlement, il mettra sur pied une campagne de sensibilisation des entreprises à l'emploi des femmes en assurant plus particulièrement la promotion de mesures exist-

tantes, mais mal connues, pour favoriser l'emploi des femmes en entreprises.

Accueil d'étudiants

L'Agence s'attache à développer le partenariat avec l'Université, à la fois pour enrichir ses réflexions et offrir à des étudiants en fin de cycle universitaire des thèmes de travail en situation professionnelle.

Des étudiants en licence et maîtrise de sciences économiques, d'AES, et d'aménagement du territoire, à Besançon et Strasbourg, ont choisi les sujets suivants proposés par l'Agence :

- Les sous-traitants du Pays de Montbéliard.
- Le travail intérimaire dans le pays de Montbéliard.
- Les services aux entreprises, à développer dans le D.U.P.M.
 - Les étudiants et la vie urbaine dans le pays de Montbéliard.
 - Les parcs d'activités du Pays de Montbéliard, enjeu de l'aménagement du territoire et de l'économie locale.
 - "Situation économique et perspectives de développement" ; mise à jour de l'étude de A.LARCENEUX à la lumière des résultats du RGP90.
- Le patrimoine industriel.
- La culture au service du social.

Charte pour l'intégration

Bilan diagnostique pour une charte de l'intégration dans le Pays de Montbéliard.

3 groupes de travail se sont réunis en octobre sur les thèmes suivants :

- «Logement»,
- «Vie Collective»,
- «Emploi et Formation».

2 conférences pour nourrir la réflexion :

- "L'histoire de l'immigration" par Yves Lequin, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Lumière - Lyon 2.
- "à l'école, l'intégration" par Alain Seksig, ancien formateur au CEFISEM, chargé de mission sur les quartiers scolaires auprès du Directeur du FAS.

Un projet d'aménagement est conçu aujourd'hui comme la traduction spatiale d'un projet politique volontaire de développement.

C'est pourquoi l'Agence d'Urbanisme a proposé au DUPM de consacrer l'année 1993 à cette réflexion qui pourra déboucher sur un document d'urbanisme fixant les orientations en matière d'aménagement du territoire.

Par ailleurs le 11^e Plan dont la préparation se déroulera durant l'année 1993, implique de la part des communes et surtout des structures de coopération intercommunales, d'afficher des stratégies et des projets afin d'en contractualiser les moyens avec l'Etat, la Région et le Département.

L'intercommunalité est aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour pour notre région, et de nouveaux instruments de gestion moderne ne manqueront pas de s'avérer nécessaires à court ou moyen terme, tant en ce qui concerne la fiscalité que le développement économique et bien d'autres domaines.

Il est nécessaire de définir un projet global d'agglomération, en partant des atouts mais aussi des faiblesses actuelles pour s'appuyer sur les uns et pour tenter de réduire les autres.

Un tel exercice suppose de penser le DUPM dans des dimensions spatiales et temporelles élargies, afin de préparer l'avenir des générations futures. Les situations présentes et passées nous intéressent, elles doivent être analysées, non pas pour en prolonger les tendances, mais en terme prospectif laissant une large part à l'imagination, à la créativité et au projet.

Le Schéma Directeur est un document d'urbanisme qui définit la destination générale des sols :

- *Les zones d'extension des agglomérations, les secteurs de restructuration ou de rénovation.*
- *Les espaces agricoles et forestiers ainsi que les espaces libres ou boisés à maintenir ou à créer.*
- *Les principaux sites urbains ou naturels à protéger.*
- *La localisation des principales activités et des équipements publics les plus importants.*
- *L'organisation générale de la circulation et des transports avec le tracé des principales infrastructures de voirie, et le cas échéant de moyens de transport en site propre.*
- *Les éléments essentiels des réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que d'élimination des déchets.*
- *Les zones devant faire l'objet de schémas de secteurs.*

Le POPS

Le Protocole d'Occupation du Patrimoine Social est une démarche visant à résoudre les problèmes de peuplement dans les quartiers HLM. Les concentrations de familles cumulant des handicaps sociaux et économiques, le surpeuplement de logements dans des ensembles collectifs, les difficultés d'accès au logement... autant de questions auxquelles le CREPAH de Lyon et l'Agence d'Urbanisme, missionnés par le DUPM, tenteront de répondre.

Ce travail a démarré depuis octobre par la mise à plat des données : les demandes HLM, les attributions, la composition sociale du parc HLM. Réunions et entretiens sont en cours, et les premières analyses seront livrées au Comité de Pilotage fin février.

Le POPS a été initié par l'Etat, les organismes logeurs, les communes et le DUPM.

Les brèves des études urbaines

- **Bethoncourt** : Etude-diagnostic et propositions pour l'aménagement du quartier Champvallon par une analyse des espaces extérieurs. Les deux commanditaires de l'étude, ville et SAFC, s'engageront ensuite sur des actions communes.

- **Etupes** : Rapport de synthèse devant le Conseil Municipal en décembre 1992. Préparation d'une exposition d'urbanisme pour fin février 1993.

- **Exincourt** : Abords de la mairie : restructuration, embellissement, amélioration de la sécurité piétonne et routière.

- **Grand-Charmont** : Concours de concepteurs - architectes et paysagistes - sur les espaces publics du centre ville, basé sur les études préalables de l'Agence.

- **Mandeure** : L'exposition d'urbanisme en novembre 1992 a conclu la 1^{ère} phase d'étude. Une deuxième s'engage, intégrant la poursuite des études sur les espaces publics, les zones d'activités, la programmation de logements, la restructuration du centre ancien de Mandeure, entre autres.

- **Seloncourt** : Début des travaux d'embellissement du

centre, programmation d'une première tranche de 12 logements sociaux sur la place Croizat et aménagement de la place. L'Agence est missionnée par la commune pour la poursuite des études sur le centre et pour déterminer un schéma global d'aménagement de la commune.

L'Agence travaille avec le cabinet d'architecture de l'urbanisme Ligne et Matière.

- **Sochaux** : Etude des espaces publics du centre et réflexion sur les lieux de projets urbains.

- **Valentigney** : Etude en cours pour l'aménagement de la couronne du Mandrin en centre ville, programmation de logements et d'équipements prévus. L'Agence travaille avec le cabinet d'architecture de l'urbanisme AREA.

- **Voujeaucourt** : Rapport de synthèse remis aux élus en janvier sous la forme d'une réflexion globale et l'étude fine de certains lieux de projets : opération greffe du vieux village, espaces publics, mise en valeur des bords du Doubs.

Atlas

L'Agence prépare un Atlas des données urbaines. Grâce à une série de cartes, il offrira une lecture immédiate du DUPM sur plusieurs thèmes : Population - Activités - Emploi - Logement - Transports - Formation ... et d'autres. Nous y mettons actuellement la dernière main. Il devrait sortir au printemps.

Echos

L'enquête annuelle de la DRE sur les logements HLM :

Sur les 67 747 logements HLM de Franche Comté, plus de la moitié se trouve dans le Doubs, dont 15 144 dans le DUPM. Il reste encore 1 346 logements HLM vacants dans le DUPM, soit 80% des logements vacants du Doubs, mais 900 d'entre eux sont murés, en attente de transformation lourde ou de démolition ; les logements réellement disponibles sont environ 450, soit 3% du parc des vacants. Le turnover a fortement chuté, passant de 13,8% en 1991 à 11,2% en 1992.

Les enjeux clés qui fondent les vingt prochaines années du Pays de Montbéliard.

Urbanisme :

La communauté «Pays de Montbéliard» saura-t-elle passer d'une organisation urbaine industrialo-rurale, à une forme originale d'urbanité en puisant dans ses atouts, l'espace, la verdure, l'eau, les centres anciens, un patrimoine historique de qualité... et saura-t-elle se doter d'équipements, et d'une armature commerciale modernes et attractifs ?

Economie :

Passer d'une économie manufacturière reposant sur la mono-industrie, au bénéfice d'activités plus diversifiées et plus tertiaires, mieux à même de fixer les jeunes générations.

Transports :

Le passage du TGV et la localisation de la future gare marqueront le désenclavement ferroviaire du DUPM qui serait ainsi à 2 heures de Paris. Rapprocher les différentes villes et villages les uns des autres par des infrastructures de transport internes, pour favoriser les échanges économiques et sociaux et pour fabriquer une véritable communauté de ville à l'échelle du Pays.

Social :

Endiguer les problèmes d'exclusions et leur traduction par la crise des quartiers.

Formation :

Atteindre le seuil critique notamment dans l'enseignement supérieur, afin de créer une véritable synergie entre formation et entreprise, et développer un appareil de formation continue capable de répondre, voire d'anticiper les mutations technologiques.

Environnement :

Préserver les espaces et les ressources naturelles et les valoriser en accompagnement d'un projet de développement économique ambitieux.

Aire Urbaine :

Développer les projets structurants à l'échelle de l'Aire Urbaine (Universités, culture, transferts de technologie, parcs d'activités, transports, santé).

Projet de création d'une Société Anonyme d'HLM :

L'Office Départemental d'HLM crée une filiale pour :

- renouveler son image et aborder une clientèle nouvelle,
- développer de nouvelles activités, tout en conservant les acquis et savoir faire de l'Office.

Les nouveaux Prêts Locatifs Sociaux, les logements étudiants, d'autres prestations de services comme les MOUS (Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale), seront les terrains de prédilection de cette structure qui doit voir le jour dans le courant de l'année.

Ce projet représente pour le DUPM l'espoir d'une relance de l'activité de la construction dans le Pays de Montbéliard.

Rentrée universitaire dans le Pays de Montbéliard

La seconde rentrée universitaire a été marquée par l'ouverture de la nouvelle filière "Sciences de la Nature et de la Vie". Celle-ci accueille 80 étudiants en première année. L'effectif présent sur le site se décompose ainsi :

- DUT MESURES PHYSIQUES (1^o année et 2^o année) : 120 étudiants.

- DEUG LEA (Langues Etrangères Appliquées) (1^o année et 2^o année) : 190 étudiants.

- DEUG B, filière SNV (1^o année et 2^o année) : 80 étudiants, soit un total de 390 étudiants.

En projet :

- ouverture de seconds cycles LEA et d'une licence maîtrise "environnement".

- un second département IUT, composé de :

DUT industriel : "Production industrielle et Impact sur le Milieu".

DUT "Gestion des Entreprises et des Administrations", avec des options spécifiques adaptées à la gestion des PME.

- possibilité d'extensions à de nouvelles formations du département Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société de l'UFR SGTI (projet de DEUG Sciences de l'Homme et de la Société).

Economie

Tableaux de l'Economie franc-comtoise 1992

INSEE, Région Franche-Comté, Besançon : TEFC 92, août 1992, 179 p.

De "A" comme agriculture à "V" comme ville, l'économie régionale en 74 rubriques.

Planification urbaine

Centres historiques

1- Les outils de lecture

2- Méthodes d'analyse

A. YEDID, Editions du STU, Ministère de l'Équipement, 1992, 1-77p. ; 2- 110p.

Deux volumes pour un regroupement des connaissances existantes, utile à une meilleure prise en compte du patrimoine architectural et urbain.

Le premier s'attache à définir les principales familles de documents ou d'outils de lecture sur l'image passée ou actuelle de la ville ; le second propose une trame méthodologique pour l'analyse urbaine en centre ville.

Architecture

Le jeune enfant et l'architecte, les lieux de la petite enfance

Actes du Colloque "le jeune enfant et l'architecture". Paris : Syros Alternatives, col. IDEF, 1991, 267p.

Outil de réflexion pour tous ceux qui veulent offrir au jeune enfant un accueil de qualité dans la ville.

Urbanisme

Desseins de villes, "Art urbain" et urbanisme, Anthologie

J.P. GAUDIN, Paris : Editions l'Harmattan, col. Villes et Entreprises, 1991, 174p.

A travers une anthologie de textes doctrinaux et de comptes rendus de terrain, publiés dans la première moitié du siècle, un bilan critique des démarches explorées et des manières de penser alors la ville.

Nos lectures

Ecologie-Economie

L'Homme re-naturé

JM PELT, Edition du Seuil, Collection Points Sciences, 1990, 2^e éd., 266p.

Après un constat rigoureux de "la faillite d'une société de consommation cherchant dans le déséquilibre qu'elle a créé sa propre justification", l'auteur en tire une pédagogie de l'espoir : "si l'homme est en crise, c'est qu'il est en "puissance d'évolution". L'auteur propose des pistes à découvrir et méditer pour réconcilier économie et écologie, montrant que déjà, dans les "écos-spasmes" actuels, l'écologie injecte dans l'économie une intelligence des régulations naturelles qui nous échappe... Des voies de recherches vers de nouveaux équilibres, pour réussir peut-être une reconversion sans casse.

Aménagement du territoire

Prospective et territoires

DATAR, Ministère de l'Aménagement du territoire et des reconversions, 1991, classeur.

Le CIAT (Comité Inter-ministériel d'Aménagement du Territoire) a arrêté en novembre 1990 un programme de recherche et de prospective pour tenter d'apporter des éléments de réponse aux défis que pose notre époque de grandes mutations. Mutations des techniques et des modes de vie, mutations des territoires, une nouvelle géographie apparaît.

Quelle sera la place de la France sur le continent européen en cours de transformation ?

Comment évoluera l'équilibre entre les villes et le monde rural ?

Où les activités vont-elles se localiser ? Comment s'inscriront les nouvelles divisions du travail dans l'espace européen ?

Comment prévoir les effets négatifs du développement économique, prévenir les risques de marginalisation, de désertification, de surconcentration, d'encombrement ?

Autant de questions posées à ceux qui ont la charge d'un territoire.

Autant de questions sur lesquelles se penche la DATAR, à travers dix groupes de travail, qui ont pour objectifs de faire ressortir les futurs possibles

Ce classeur permet à chacun de suivre l'évolution de ces travaux.



Le coin de l'observa

Situation de l'emploi sur le Bassin d'Emploi

Indicateurs	dernière valeur connue	variation sur 1 an	tendance	part BE sur FC
Effectifs salariés privés ; stock 31/12/90*				
Nbre de salariés totaux	57 883	+ 1,2 %	↗	21,8 %
Nbre de salariés hommes	41 133	- 0,2 %	↔	25,0 %
Nbre de salariés femmes	16 750	+ 5,0 %	↗	16,7 %
Nbre de salariés de l'industrie et du BTP	40 995	+ 2,5 %	↗	27,6 %
Nbre de salariés du commerce et des services privés	17 378	- 4,0 %	↘	14,9 %
<i>sources : ASSEDIC, INSEE</i>				
Nbre de salariés dans établissements > 50 sal. 31/12/91				
	38 141	- 2,5 %	↘	30 %
<i>sources : DRTE, DMMO</i>				
Effectifs salariés privés ; stock 31/03/92				
Nbre d'entrées en cours de trimestre dans les établissements > 50 salariés	685	+ 2 6,3 %	↗	13,1 %
Nbre de sorties en cours de trimestre dans les établissements > 50 salariés	1 062	+ 3 2,0 %	↗	18,4 %
<i>sources : DRTE, DMMO</i>				
Chômage partiel 30/09/92				
Nbre d'établissements concernés	37			
Nbre. de salariés touchés dont 97% dans l'industrie et le BTP	9 215			
Intérim 31/12/91				
Nbre de contrats d'intérim (moyenne mensuelle)	2 797	- 53,4 %	↘	24,2 %
<i>sources : DRTE</i>				

* l'ASSEDIC Nord Franche-Comté vient de publier le chiffre 1991 : 54 617 salariés. Il s'agit d'un chiffre brut, non corrigé. C'est pourquoi nous nous en tenons encore ici à la valeur 1990.

Situation du marché du travail

Nbre de demandeurs d'emploi fin de mois cat. 1	30/11/92 9 712	+ 11,6 %	↗	21,2 %
Structure du chômage				
Proportion de femmes dans total DEFM cat. 1	53,3 %	0	↔	ratio FC 54,2 %
Proportion de premiers emplois tous âges	15,1 %	+ 5,9 %	↗	11,3 %
Proportion d'inscrits depuis un an et plus	27,9 %	+ 6,0 %	↗	24,4 %
Proportion de moins de 25 ans	30,1 %	+ 2,6 %	↗	29,4 %
Proportion de 50 ans et plus	17,3 %	+ 42,4 %	↗	13,9 %
<i>sources : DRTE, INSEE</i>				
Indicateur de chômage *				
Indicateur de chômage total	11,4 %	+ 1,2 %	↗	9,4 %
Indicateur de chômage masculin	8,9 %	+ 0,9 %	↗	7,5 %
Indicateur de chômage féminin	15,2 %	0	↔	12,0 %

* L'indicateur de chômage indiqué ici est une estimation faite par l'Agence à partir du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE et la population active 1990. Ce n'est pas le taux de chômage source INSEE. Il n'a donc qu'une valeur indicative.

Logements et construction

Indicateurs	dernière valeur connue	variation	tendance	part DUPM /Doubs
	1990	sur 8 ans		
Nbre de logements totaux	47 613	- 0,7 %	↘	23,2 %
Nbre de logements vacants	3 149	- 22,6 %	↘	26,3 %
taux de logements vacants	6,6 %	- 1,9 %	↘	5,8 (tx Doubs) sources : INSEE/ RGP
	01/01/92	sur 1 an		
Nbre de logements HLM	15 144	- 0,8 %	↘	47,8 %
Nbre de logements HLM vacants	1 346	- 1,2 %	↘	80,8 %
taux de logements HLM vacants	8,9 %	-		4,8 % (tx Doubs) sources : DRE
Activité de la construction	1991	sur 1 an		
Nbre de logements autorisés DUPM	367	+ 52,9 %	↗	15,3 % sources : SICLONE
Nbre de PLA*	52	- 13,3 %	↘	13,7 %
Nbre de PAP (diffus)*	85	- 4,5 %	↘	26,8 %
Nbre de PALULOS*	1 151	- 1,9 %	↘	70,6 %
Financement PALULOS (en MF)	18,50 MF		↘	26,20MF(Doubs)
Nbre de PAH*	140	+ 5,3 %	↗	-
Nbre de logements ANAH*	284	+ 56,9 %	↗	-
				sources : DDE

Immobilier et foncier d'entreprise

Indicateurs	dernière valeur connue	
	30/11/92	
Locaux professionnels disponibles		
Nombre	89	
dont locaux industriels et entrepôts	27	
dont bureaux et commerces	62	
Surfaces	42 686 m ²	
dont locaux industriels et entrepôts	34 666 m ²	
dont bureaux et commerces	8 020 m ²	
Prix locaux industriels et entrepôts, 37% sont à la vente, 44% à la location, 19% l'un ou l'autre		
prix moyen à la location	13,50 F/m ²	(prix situés entre 6 et 33 F/m ²)
prix moyen à la vente	1 677 F/m ²	(prix situés entre 700 à 4 000 F/m ²)
Bureaux et commerces 25% sont à la vente, 33% à la location, 24% se cèdent en pas de porte, 11% en vente de murs, 7% en vente de fonds		
prix moyen à la location	41 F/m ²	(prix situés entre 30 à 75 F/m ²)
prix moyen à la vente	3 915 F/m ²	(prix situés entre 2 333 à 10 000 F/m ²)
prix moyen du pas de porte	1 687 F/m ²	
prix moyen en vente de murs	2 170 F/m ²	
prix moyen en vente de fonds	3 889 F/m ²	
	données partielles 10/92	
Terrains en ZA		
Surfaces disponibles en ZA	224 ha	
Prix moyen au m ² HT*	de 46 à 160 F/m ²	
	sources : Observatoire de l'Agence	

* il est difficile de donner un prix moyen, certaines zones indiquant une fourchette de prix, d'autres n'ayant pas de prix fixé.

PLA : Prêt Locatif Aidé ; sert à financer le logement social neuf

PAP : Prêt à l'Accession à la Propriété dans le secteur privé

PALULOS : Prime à l'Amélioration de Logements à Usage Locatif et Occupation Sociale ; sert à la réhabilitation de logements HLM

PAH : Prime à l'Amélioration de l'Habitat pour des propriétaires occupants en secteur privé

ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat ; prêts pour les propriétaires bailleurs en secteur privé